



1. Préambule :

Etre marin chez les Scouts et Guides de France, c'est vivre du scoutisme en ayant pour cadre le milieu maritime. Le terrain de jeu du scout, c'est la nature ; celui du scout marin, c'est la mer ! Pour être sûr de bien faire les chefs et cheftaines utilisent les 4 axes de la boussole marine de sa branche (voir Doc en Stock).

Pour répondre aux autres questions, nous t'invitons à télécharger « *Le chenal* » sur Doc en Stock.

2. Avant le camp

La première chose à faire sur l'intranet est de le déclarer en tant que « Camp avec au moins une activité de navigation » même s'il n'y a qu'une unité

Les activités de voile sont soumises à une réglementation particulière dans les accueils de scoutisme. Un visa Marins est nécessaire si les enfants ou les jeunes font de la voile.

Pour remplir le visa 2 possibilités s'offrent au directeur du camp accompagné :

- S'il n'y a qu'une unité qui fait de la voile, on peut demander aux responsables de cette unité de rédiger le visa pour le camp accompagné. (voire avec le RTM du groupe)
- S'il y a plusieurs unités, il est préférable d'avoir dans son équipe de direction une personne responsable des activités nautique du camp. C'est cette personne qui remplit alors le visa.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.





Visa Marins de camp (doc en Stock)

Il existe deux types d'encadrement :

- Activités marines en autonomie : (attention à ce que les encadrants de l'activité soient bien déclarés sur le dossier de camp, même pour une journée).
- Activités avec un prestataire : (le devis devra être fourni).

Attention le visa doit être envoyé un mois avant les activités et reste de la responsabilité du directeur du camp accompagné.

3. Pendant le camp :

Pour vivre un vrai camp marin, il ne faut pas négliger les trois autres axes de la Boussole. Pour vous aider des fiches activités sont disponibles sur Doc en Stock. Pensez également au passeport marin qui est l'outil de validation de compétences marines des jeunes (voir Doc en stock).

Ressources :

- L'équipier territorial en charge des groupes Marins
- Le responsable technique Marins du groupe
- L'équipe nationale Marins : marins@sgdf.fr
- La ComMar (Commission Marine) commar@sgdf.fr
- La carte série Marins
- Le chenal (**doc-en-stock**)
- La carte série Marins